



49ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 10 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme au Soudan du Sud

Genève, le 29 mars 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Vice-Président,

La Suisse remercie la Haute-Commissaire pour son rapport.

La Suisse appelle le Soudan du Sud à intensifier ses efforts en faveur d'un dialogue inclusif et de réformes institutionnelles, telles que prévues par le processus de paix dans le cadre de l'accord de paix revitalisé, afin de mettre un terme à la violence et de renforcer le respect des droits de l'homme.

La Suisse s'inquiète de la violence au niveau régional au Soudan du Sud. Elle déplore particulièrement les nombreuses atteintes et violations des droits de l'homme, y compris les violences sexuelles et basées sur le genre, ainsi que les violations du droit international humanitaire, qui ont mené à la mort de centaines de civils dans la région du comté de Tambura au cours de l'été 2021. Mon pays appelle les autorités du Soudan du Sud à mettre en œuvre les recommandations du rapport conjoint publié le 1^{er} mars 2022 par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme, y compris en menant une enquête rapide, indépendante et impartiale pour établir les responsabilités de ces violences.

Madame la Haute-Commissaire adjointe,

Dans ce contexte de violences, quelles sont vos recommandations les plus urgentes afin d'encourager les différentes parties au conflit au dialogue et à la réconciliation?

Je vous remercie.